

Vous souhaitez construire un skate park dans votre ville ?

Pour éviter les erreurs le Comité Départemental de Roller Sports du Rhône – Métropole de Lyon est là pour vous conseiller.



Construire un skate park dans une ville est une excellente chose pour plusieurs raisons, mais à condition de proposer une infrastructure bien pensée ! En effet **trop de skate park de mauvaise qualité, inadapté à la pratique et avec une durée de vie limitée ont déjà vu le jour.**

C'est pourquoi le Comité a décidé d'éviter cela en proposant aux municipalités **un service de conseils pour leurs projets de skate park.** C'est grâce à notre équipe d'experts que nous pourrons vous épauler dans votre projet et ainsi vous permettre de construire une infrastructure de qualité, et ce quel que soit votre budget !

Faire un état des lieux



- *Un skate park déjà présent* : faut-il le rénover (et comment) ou faut-il en construire un autre ?
- *Pas de skate park* : pourquoi en construire un, et comment ?

En amont de la conception : les clés pour obtenir un produit fini adapté, agréable à utiliser et qui perdure dans le temps



- Les différentes possibilités qui s'offrent à vous : les types de skate park en termes de configuration (street, bowl, park) et de matériaux (béton, bois...)
- Vous présenter les différentes étapes du projet et les clés de chacune d'entre elles (Choisir le bon maître d'œuvre/la conception/la réalisation)

Lors de la conception



- Amener un avis sur les projets proposés par le maître d'œuvre pour représenter les futurs utilisateurs : apporter un avis supplémentaire.

L'équipe



Olivier Pedrosa : Trésorier de l'association Roule Qui Peut – Secrétaire de l'association New Wind – Moniteur de skateboard – skateur depuis 27 ans.



Valentin Viennois : Auto entrepreneur dans le design de skatepark - président de l'association New Wind de 2010 à 2015 – moniteur de skateboard – skateur depuis 12 ans.

Le prix

Ce service se veut peu onéreux, avec une tarification à l'heure travaillé.

Contact

Emmanuel Rampon, Président du Comité.

manuroller@gmail.com

Plus d'informations

Rendez-vous sur le site CDRS69.fr dans la rubrique « **Conseil skate park pour les municipalités** »

Vous y retrouverez une explication plus détaillé de la démarche, des documents et des illustrations utiles.